

LE RISQUE CHIMIQUE : NOS INTERVENTIONS



Des missions comprises dans votre cotisation!



LE MOT DU DIRECTEUR

La médecine du travail, désormais « santé au travail » à bien évolué depuis la loi fondatrice de 1946, désormais davantage orientée vers la prévention que la réparation.

Nous avons dû adapter notre organisation et enrichir le Service avec de nouvelles compétences au cours des derniers années.

Nous vous proposons ainsi un appui technique, du conseil et de l'accompagnement dans vos démarches de prévention des risques, au sein de votre entreprise. Dans ce cadre, et après avoir étudié les besoins de nos adhérents, il s'est avéré nécessaire d'aborder la prévention du risque chimique de manière spécifique.

Pour cela, nous vous accompagnons tant sur un plan méthodologique que technique afin de vous permettre notamment de répondre à vos obligations réglementaires, toujours plus nombreuses.

Notre offre de service est particulièrement adaptée aux TPE/PME et elle est toujours individualisée, tenant compte de vos contraintes, de votre structure et de vos besoins.

Ce panel de prestations est totalement pris en charge à travers vos cotisations annuelles faisant parti de nos missions pour préserver la santé et la sécurité de vos salariés, et ne représentent donc aucun surcout lorsque vous nous sollicitez.

N'hésitez donc pas à faire appel à votre service de santé au travail.

Hugues Adrian





NOS INTERVENTIONS

- 6 UN DIAGNOSTIC GÉNÉRAL : LA VISITE ORCHIM (OBSERVATION DU RISQUE CHIMIQUE)
- L'ACCOMPAGNEMENT À
 L'ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE :
 LOGICIEL SEIRICH
- 8 UNE PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE ? L'ÉTUDE DE POSTE « RISQUE CHIMIQUE »
- 9 LA SENSIBILISATION AUX RISQUES CHIMIQUES
- 10 L'ASSISTANCE TECHNIQUE : UN APPUI

UN DIAGNOSTIC GÉNÉRAL : LA VISITE ORCHIM

(OBSERVATION DU RISQUE CHIMIQUE)

Votre besoin:

- → Avoir un diagnostic général,
- → Faire un état des lieux des utilisations de produits dangereux et de l'exposition aux émissions dangereuses dans votre entreprise.

Notre objectif:

- → Repérer les produits utilisés, ainsi que les émissions chimiques et identifier les moyens de prévention existants,
- → <u>Donner des conseils</u> sur les orientations à suivre afin de protéger la santé et sécurité des salariés.

- 1) Un échange avec l'employeur pour définir les besoins et les attentes de l'adhérent.
- 2) Une visite de vos locaux permettant :
 - Le repérage des produits, et leurs conditions d'utilisation,
 - L'identification des émissions de produits chimiques,
 - La vérification de l'efficacité de la prévention déjà en place.
- 3 Un compte rendu d'intervention qui décrit :
 - Les premiers conseils généraux de prévention,
 - L'identification des axes d'amélioration.
- 4) Une proposition d'aide et d'accompagnement par le SPSTT pour la mise en œuvre de ces préconisations (si nécessaire).



L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE

Votre besoin:

- → Être accompagné pour réaliser l'Evaluation des Risgues Chimiques,
- → Préparer la prévention du risque chimique et répondre à une obligation règlementaire.

Notre objectif:

- → <u>Accompagner l'employeur</u> à la réalisation de l'évaluation des risques chimiques à l'aide du logiciel Seirich,
- → Accompagner l'employeur dans la <u>création d'un plan d'actions</u> de prévention du risque chimique,
- → Rendre l'adhérent autonomne pour qu'il pérennise sa démarche.

- Présentation de l'accompagnement et de ses modalités à l'employeur :
 - Travail en mode projet,
 - Création d'un groupe de travail et/ou désignation d'une personne ressource,
 - Fréquence des réunions de travail adaptée aux besoins de l'adhérent.
- 2 Transmission des compétences pour l'évaluation des risques chimiques :
 - Aide au téléchargement du logiciel de l'INRS Seirich (logiciel gratuit),
 - Accompagnement pour réaliser les différentes étapes de l'évaluation,
 - Accompagnement à la création du plan d'actions de prévention.
- 3 Des préconisations précises pour le plan d'actions :
 - Proposition de moyens technique et organisationnel de prévention,
 - Proposition de protection collective,
 - Proposition de protection individuelle.
- 4) Proposition d'aide et d'accompagnement pour la mise en œuvre de ces préconisations.



UNE PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE ? L'ÉTUDE DE POSTE « RISQUE CHIMIQUE »

Votre besoin :

- → Réaliser un diagnostic précis par rapport aux risques chimiques d'un poste de travail,
- → Réduire les risques chimiques de celui-ci par des moyens de prévention adaptés.

Notre objectif:

→ Etudier et analyser les risques chimiques d'un poste de travail afin de mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés.

- 1) Un échange pour définir le contexte de l'intervention.
- 2) Visite et observation spécifique du poste de travail :
 - Etude et analyse des phases de travail et des modes opératoires,
 - Identification et analyse des produits utilisés, (analyse des FDS si nécessaire),
 - Estimation de l'efficacité des mesures de prévention mises en oeuvre,
 - Evaluation des potentiels et du risque résiduel au poste de travail.
- 3 Un compte rendu avec présentation orale.
- 4 Des préconisations adaptées :
 - Proposition de moyens technique et organisationnel de prévention,
 - Proposition de protection collective,
 - Proposition de protection individuelle.
- 5 Proposition d'aide et d'accompagnement pour la mise en œuvre de ces préconisations.



LA SENSIBILISATION AUX RISQUES CHIMIQUES

Votre besoin:

- → Informer et faire adhérer votre personnel,
- → Réduire l'exposition aux risques chimiques,
- → Répondre à une obligation règlementaire.

Notre objectif:

→ <u>Informer et sensibiliser le personnel</u> sur les risques chimiques en général, les risques particuliers de son entreprise et les bonnes conduites à appliquer.

Notre intervention:

- 1) Une sensibilisation à destination :
 - De l'ensemble du personnel et/nu
 - De l'encadrement.
- 2 Une sensibilisation adaptée à la situation de l'adhérent :
 - En fonction de l'activité, des produits, des moyens de prévention en place,
 - Des besoins de l'adhérent,

Peut nécessiter une visite préalable pour adapter la sensibilisation.

- 3 Une sensibilisation sur-mesure :
 - Durée entre 1 heure et 2 heures,
 - Adaptée à un public qui a peu ou pas de connaissance sur le sujet,
 - Accessible pour les TPE/PME.



L'ASSISTANCE TECHNIQUE : UN APPUI

Votre besoin:

→ Poser vos questions sur le risque chimique directement à votre service de santé au travail.

Notre objectif:

→ Répondre rapidement à une question des adhérents sur le risque chimique.

- Vos questions peuvent être posées par mail ou par téléphone.
- 2 Les questions peuvent porter sur :
 - Un point de réglementation,
 - Un produit que vous utilisez,
 - Un produit que vous souhaitez remplacer,
 - Un produit que vous souhaitez acheter,
 - Les équipements de protection collectifs (ventilation ...),
 - Les équipements de protection individuels (gants, masque ...),
 - ...
- 3 Les réponses à vos questions peuvent nécessiter une recherche bibliographique ou une étude de documents.





Nos missions:

Actions en entreprise ● Surveillance de l'état de santé ● Conseiller ● Traçabilité et veille sanitaire









Nos équipes :

- Médecins du Travail
- Assistants Médicaux Santé Travail
- Infirmières Santé Travail
- Techniciens Hygiène Sécurité
- Psychologues du Travail
- Ingénieurs Hygiène Sécurité
- Ergonomes
- Toxicologues























Nos coordonnées